

Compte rendu réunion GRDF le 1^{er} juin 2018

1. Personnes Présentes :

GRDF : J.P Bibes GRDF Pyrénées Atlantiques

A Schneider GRDF Chef de Projet Compteurs Communicants gaz

CADE : J. Ferran

J. Lavictoire

La réunion avait pour but de présenter le projet GAZPAR

Il est tout d'abord à noter que, contrairement au compteur électrique le compteur de gaz est la propriété de GRDF.

2. Objectifs de GAZPAR.

Selon GRDF, répond à trois objectifs.

2.1 Amélioration de la satisfaction client

Sous cette rubrique on peut entendre, bien évidemment, que les compteurs de gaz situés dans les propriétés privées entraînaient des difficultés de relevé mais, surtout, que ce relevé est effectué tous les 6 mois (GRDF) alors que la facturation s'effectue tous les deux mois par le fournisseur. Cela entraîne des réclamations fréquentes qui s'amplifient avec les cas particuliers des déménagements et des changements de propriétaires.

Cette grogne a conduit la CRE à imposer à GRDF et au fournisseur une facturation mensuelle.

2.2 Maîtrise de l'énergie par le consommateur

En se référant à la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte¹, on a entendu sous cette rubrique le plaidoyer classique pour GAZPAR permettant au consommateur de connaître sa consommation réelle, calendaire et « en temps réel » via le net ainsi que tout un ensemble de facilités de suivi de cette consommation.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031044385>

Une question réside : le consommateur ne peut-il pas déjà connaître sa consommation avec le compteur actuel et ne peut-il pas se livrer à quelques analyses élémentaires ?

Une consommation au pas horaire est planifiée mais sera un service payant (6€/3 mois ou 12€/an)

GRDF nous a assuré que les données personnelles produites par GAZPAR étaient de la propriété stricte des consommateurs. En poussant nos interlocuteurs nous avons entendu que seules des données agrégées, annuelles calendaires, pourraient être retransmises à des Collectivités (PCEAT)²³ mais pas aux fournisseurs (cf. § 5).

2.3 Optimisation du réseau de distribution

Sous cette dénomination présentée par GRDF on n'a pas très bien compris les rôles réciproques de GRDF et des fournisseurs qui essaient d'augmenter leur part de «gaz vert » obtenu par méthanisation.

La déduction que l'on peut faire de cet objectif est le suivant.

On observe, en fait, la tendance des fournisseurs de gaz à essayer de diminuer la dépendance énergétique de l'Europe via les importations de combustibles fossiles (72 Md€ d'importation de gaz en 2015 sur les 261 Md€ de combustibles fossiles importés en 2015)⁴ et à miser sur le développement du gaz obtenu par les procédés de méthanisation⁵⁶.

La production de gaz « vert » par méthanisation est une production relativement constante dans l'année alors qu'évidemment la consommation est variable, en fonction des saisons, de la météorologie et de l'empreinte énergétique de certaines régions, villes ou agglomérats de population.

Ainsi la connaissance plus précise des consommations énergétiques (régions, villes, etc.), que peuvent permettre de produire des analyses de la consommation issue des compteurs, analyses plus ou moins adossées à des prévisions météorologiques, deviennent des outils de maîtrise de la dépendance énergétique en évitant autant que possible l'achat de gaz importé dans l'UE.

Ce paramètre semble être celui qui a certainement prévalu pour le développement des compteurs GAZPAR.

² <http://www.territoires-climat.ademe.fr/elus/qu%E2%80%99gest-qu%E2%80%99un-plan-climat-energie-territorial%C2%A0>

³ http://www.agglo-cotabasque.fr/fileadmin/user_upload/fichiers/Les_missions/Developpement_Durable/2012-P3- MC- PCET_ACBA_synt_v.02.pdf

⁴ Rapport de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions. Prix et coûts de l'énergie en Europe.

⁵ <http://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-l'action/valorisation-organique/methanisation>

⁶ <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/0301514697117-methanisation-ruee-vers-lor-vert-2167964.php>

3. Informations sur le système GAZPAR données par GRDF

Selon GRDF, GAZPAR est un compteur de gaz classique sur lequel il a été rajouté tout d'abord un aimant sur la périphérie de la petite roue de comptage du compteur actuel, puis un boîtier électronique externe. Ce boîtier, en comptant les passages de l'aimant stocke des index de consommation (jour, veille et avant-veille) et les retransmet en radio diffusion à un concentrateur.

Cette retransmission est faite deux fois par jour pendant 0,27 seconde à la fréquence de 169 MHz (Bande réservée aux alarmes !)

Le concentrateur lui retransmet les informations de consommation aux fournisseurs, en téléphonie mobile dans la fréquence GSM (800-900 MHz). Cette transmission ne dure apparemment qu'une dizaine de minutes par jour.

Le nombre de concentrateurs est variable en fonction de la topographie de distribution des compteurs mais leur nombre sur la France ne devrait pas dépasser 15000.

Un exemple donné sur Toulouse montre qu'un concentrateur gère plusieurs dizaines de milliers de compteurs.

4. Déploiement

Le programme vise 11 millions de compteur GAZPAR

4.1 01/2016 – 06/2017 Phase de démarrage et de test

150.000 compteurs ont été déployés sur 24 communes

4.2 05/2017 – 04/2023 Phase de déploiement

4.3 Pays basque

En ce qui concerne le pays basque une quinzaine de concentrateurs ont déjà été déployés avant le déploiement du compteur et l'objectif de déploiement total est fin 2020.

À part deux bâtiments déjà équipés à la demande du promoteur (Vinci), le déploiement du compteur commencera cet été, d'une manière « douce » c'est-à-dire avec l'accord du consommateur et à l'occasion d'une intervention.

La pose est sous-traitée à Eurocom 2000.

5. Conclusion

Présentation soft du programme GAZPAR par GRDF (la présentation de Linky ne l'était-elle pas ?) afin de montrer que GAZPAR ne change pas tellement l'état actuel mais il nous faudra observer la réalité du déploiement en Pays basque.

La bande 800-900 MHz qui était utilisée par la téléphonie mobile en version 2G est reprise pour la transmission de données des concentrateurs de données provenant des compteurs communicants LINKY et GAZPAR, le sera certainement par Aquarius : la densification des émetteurs dans les bandes de téléphonie mobile se développe, tant pis pour l'impact sur la population.

La grande différence par rapport au LINKY est que certains concentrateurs seront perchés sur des immeubles pour permettre de recevoir les informations des compteurs et qu'ils se comporteront donc comme des relais de téléphonie mobile 2G pour retransmettre les informations aux fournisseurs afin que ceux-ci puissent faire miroiter de nouvelles offres aux consommateurs. La sous-traitance à Eurocom 2000 n'est pas anodine.

Nous sommes dans le programme de la Commission européenne relatif à l' « efficacité énergétique » de l'Europe, sous la rubrique « Gestions automatisées de la production et de la distribution de l'énergie » et « Meilleure information pour un meilleur comportement du consommateur » c'est-à-dire fin de la notion de service public de l'énergie.